

Communiqué

SMIC : d'illusion en désillusion pour les salariés

Encore une fois, le groupe d'experts appelle à la prudence...

Depuis 2006, les rapports annuels du groupe d'experts chargé de conseiller le Gouvernement sur les augmentations du SMIC préconisent de ne pas accorder de coup de pouce et de s'en tenir au mécanisme de revalorisation légale. Le rapport provisoire qui vient d'être rendu ne fait malheureusement pas exception, même s'il convient de noter que ce groupe d'experts a fait preuve d'une réelle qualité d'écoute et qu'il a contribué à analyser le SMIC à sa juste valeur et non plus uniquement comme un coût.

Bien que les auteurs du rapport aient pris soin de relever les signaux positifs envoyés par l'économie française (croissance du PIB, progression de l'emploi marchand en 2016), ils ne se prononcent pas en faveur d'un coup de pouce pour le SMIC. En effet, au nom de la prudence et de la modération, les auteurs estiment qu'un coup de pouce au SMIC « *introduirait un risque de déstabilisation à partir d'une situation encore fragile* ». Bonne conscience libérale ou posture politique ?

Quoi qu'il en soit, le fossé et les inégalités se creusent entre le SMIC et la moyenne des autres salaires. Une telle dégradation du pouvoir d'achat appelle une réponse qui soit à la hauteur de la situation. Les salariés au SMIC sont souvent ceux qui cumulent le plus de handicaps : contrat de travail précaire, temps partiel... Accorder un coup de pouce au SMIC permettrait précisément de relancer la dynamique salariale, y compris au niveau des branches, la consommation, et par là même, de renforcer la croissance. Il appartient désormais au Gouvernement de trancher sur la revalorisation du SMIC.

Le pouvoir d'achat des salariés ne peut attendre !

Paris, le 29 novembre 2016

Contact : **Marie-Alice MEDEUF-ANDRIEU**, secrétaire confédérale

☎ : 01.40.52.84.15

✉ : marie-alice.medeuf@force-ouvriere.fr